

Action **Renforcement de capacité**
Appui à la réhabilitation et
à la mise en valeur de onze terroirs villageois
dans l'Ouest et le Centre-Est du Niger

Projet **SOS SAHEL / Projet 11 terroirs**

(juillet 2002 - juillet 2005, 3 ans)

Coût et financement

Budget

992 949 euros.

Répartition du financement : 75 % Union européenne, 25 % SOS SAHEL International France avec l'appui de la Fondation développement rural Afrique, d'Areva (groupe industriel français spécialisé dans les métiers de l'énergie) et du CDC Tiers-Monde (association fondée par le personnel de la Caisse des dépôts et consignations).

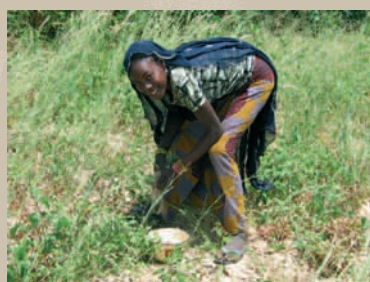
Objectif

- **Amélioration des conditions de vie des populations des onze terroirs concernés.**
- **Réduction de la vulnérabilité des ménages.**
- **Amélioration de la sécurité alimentaire sur le long terme.**

Zone d'intervention

- **Niger**

Onze terroirs villageois des départements de Zinder, Filingué et Say, situés à l'ouest et au centre-est du pays.



Paroles

« Le coucou apparaît juste avant la saison de pluies. Quand on l'entend, on l'appelle pour que la pluie tombe abondamment. On dit que, si un avare l'appelle, cela peut provoquer une sécheresse. » Alhassane Ag Solimane ; Bestiaire touareg.

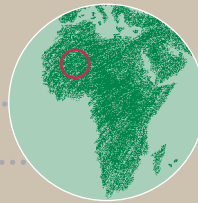
Mots-clés

Niger, réhabilitation des terroirs, sécurité alimentaire, conservation des sols, restauration des sols, organisations paysannes, intensification et diversification de la production agricole, renforcement de capacité.

Renforcement de capacité Appui à la réhabilitation et à la mise en valeur de onze terroirs villageois dans l'Ouest et le Centre-Est du Niger

Projet SOS SAHEL / Projet 11 terroirs

Zone d'intervention Niger



1 • Problématique de la zone

Comme dans tous les pays sahéliens, au Niger, la désertification a une double origine : le climat et l'Homme. Répartie sur seulement 22 jours par an, les pluies provoquent d'importants phénomènes d'érosion. Une dégradation des sols amplifiée par une gestion peu adaptée des ressources naturelles (feu, surexploitation des terres) et par l'absence d'une véritable politique de développement territorial (surpâturage). Erosion et appauvrissement des terres ont aujourd'hui des conséquences visibles : les rendements agricoles diminuent et sont insuffisants pour couvrir les besoins alimentaires des populations rurales.

Au début des années 2000, l'étude diagnostic du projet indiquait que l'augmentation de la production agricole (2,2 % par an) consécutive à l'accroissement des surfaces cultivées ne compensait plus la hausse des besoins qui, eux, sont liés aux effets démographiques (3,3 % par an). Les zones de pâture, elles aussi diminuaient, tout comme la production fourragère.

Dans les onze terroirs concernés par le projet, la dégradation de l'environnement a conduit à de graves pénuries alimentaires. Néanmoins certaines zones bénéficient encore de ressources hydriques qui permettent le développement de cultures de contre-saison (oignon, pomme de terre, haricot, niébé) qui font l'objet d'une demande dans les pays limitrophes tel que le Nigeria.

2 • Acteurs, partenaires techniques et financiers

SOS SAHEL International France a travaillé en étroite relation avec l'association SOS SAHEL International Niger, membre de la fédération SOS SAHEL International.

A l'origine, le projet répond à une demande des associations villageoises auprès de SOS SAHEL International Niger. L'ONG a ensuite réalisé pour le compte et avec l'appui de SOS SAHEL International France, toutes les phases du projet, de l'étude diagnostic des organisations paysannes locales, à la réalisation des activités. SOS SAHEL International Niger a collaboré avec l'ANPIP (Association nigérienne pour la promotion de l'irrigation privée) pour les aspects agricoles. Les Services des Eaux et Forêts ont participé à la définition des périmètres fonciers à protéger.



Objectifs spécifiques	Activités : techniques et méthodes	Résultats
1- Réhabiliter et protéger les terroirs	Activités de conservation et restauration des sols : - Plantation de 450 000 plants de haies vives et brise-vent (assemblages de plants coupés) - Formations à l'exploitation (abattage, saignée, élagage, etc.) et à la régénération de plantations forestières - Formation de pépiniéristes producteurs de plants forestiers - Réactualisation des plans d'aménagement des sites restaurés et rédaction de règlements intérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • 1 660 ha de terres réhabilités et protégés contre l'érosion éolienne • 110 personnes formées • 110 personnes formées • 1 226 ha de terres réhabilitées à vocation agricole • 4 étangs et 1 mare créés pour la pisciculture • 31 puits maraîchers et 95 forages creusés
2- Renforcer les capacités des organisations villageoises	<ul style="list-style-type: none"> - Création de groupements d'intérêt économique villageois - Formation des membres des GIE sur la vie associative et la gestion de leurs activités - Autres formations 	<ul style="list-style-type: none"> • 38 groupements créés dont 13 féminins • 27 animateurs relais formés • 1 977 réunions villageoises de sensibilisation sur l'appropriation des techniques • 34 formations à la gestion pour les groupements villageois • 230 maraîchers formés aux techniques agricoles et à la gestion des exploitations • 11 gérants de boutiques d'intrants agricoles • 88 personnes formées en gestion des banques de céréales
3- Appuyer l'intensification et la diversification de la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture et installation d'équipement d'irrigation et de transport - Création d'un fonds d'investissement (33 540 euros) pour le développement des cultures de contre-saison - Formation d'une équipe de maintenance - Création de microcrédits pour les groupements féminins (embouche et autres activités rémunératrices) 	<ul style="list-style-type: none"> • 11 réseaux d'irrigation californiens, 149 motopompes installées, 29 pompes manuelles et 11 charrettes • Bénéficiaires : 1 500 villageois (acquisition d'équipement, de matériel de production...) • 20 artisans réparateurs de pompes, 9 puisatiers, 4 fabricants de pompes manuelles • 9 magasins de stockage et de vente • 6 magasins de stockage et de conservation
4- Prévenir les crises alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Création et installation de banques de céréales - Appui à l'agriculture biologique 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 banques céréalières créées et dotées d'un stock initial en mil apporté à 75 % par le projet et à 25 % par les adhérents. En deux ans de gestion, le stock initial a été doublé. • 8 fermes biologiques créées avec des exploitations pilotes choisies dans huit terroirs la zone Ouest.

3 • Capitalisation

D'une manière générale, le projet a permis d'amorcer une dynamique d'aménagement et de développement local. La création et le renforcement des groupements locaux ont permis l'émergence de nouvelles structures de développement. Aujourd'hui, ces organisations ont besoin d'un accompagnement méthodologique et financier, par exemple pour mieux structurer leur approvisionnement en semences, le stockage de leurs récoltes et les filières de commercialisation.

Conclusions de la Mission d'évaluation finale du projet « 11 terroirs » (septembre 2005)

> Recommandations

La mise en œuvre du projet a permis d'atteindre des résultats satisfaisants par rapport aux objectifs poursuivis. En attestent les appréciations qui ont été faites par les différents bénéficiaires sur les questions relatives à l'amélioration des conditions de vie et à l'augmentation de la sécurité alimentaire.

>>

3 • Capitalisation (suite)

Dans une perspective de consolidation de ces acquis une question fondamentale reste posée. Comment éviter que ces acquis ne se fragilisent davantage ?

Il est évident qu'un programme de 3 ans ne peut impulser une dynamique de développement avec un niveau d'appropriation assez significatif. On peut alors comprendre la nécessité de consolider des acquis palpables mais qui demeurent fragiles. C'est dans cet esprit que la mission tout en constatant les résultats appréciables atteints par le projet suggère les recommandations suivantes :

- 1) La structuration organisationnelle entreprise dans les terroirs de même que le renforcement des capacités de gestion des activités doivent être consolidés et être en adéquation avec le contexte institutionnel, réglementaire et juridique du Niger pour donner beaucoup plus de légalité à tout ce qui sera entrepris par les structures locales mise en place
- 2) Poursuivre les efforts de renforcement des capacités de gestion des exploitations pour faciliter la pérennité des acquis physiques (terres dégradées réhabilitées) et assurer le maintien et le renouvellement des équipements et des aménagements
- 3) La gestion des banques de céréales doit être améliorée afin de réduire l'incapacité à répondre conséquemment à une demande de plus en plus importante. L'accent devrait être mis sur deux points essentiels : (1) la gestion du fond de roulement pour approvisionner conséquemment la banque de céréales (2) l'organisation mise en place pour les commandes et les livraisons
- 4) Poursuivre et étendre les activités d'appui à l'accès au crédit, à la réalisation d'AGR, au maraîchage qui génèrent des revenus notables contribuant ainsi à réduire la pauvreté et assurer une relative sécurité alimentaire.



Nom de la structure SOS SAHEL International France

Statut de l'organisation Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Zones d'interventions Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger

Domaines d'actions Accès à l'eau et à la santé, sécurité alimentaire, protection de l'environnement

Objectifs de la structure pour la Lutte Contre la Désertification Réhabilitation et protection des terroirs, renforcement des capacités organisationnelles des associations villageoises, diversification et intensification de la production agricole.

Contact Julien CLEMENCOT
Responsable Communication
Tel : +33 (0)1 46 88 93 75
Fax : +33 (0)1 46 88 70 67
Email : julien.clemencot@sossahel.org

